



La présence d'un Délégué de Club est obligatoire quel que soit le niveau de pratique. Son nom, son numéro de licence et son groupement sportif doivent figurer sur l'e-marque avant le début de la rencontre.

Il est un acteur majeur du bon déroulement des matchs et assure, sous la responsabilité du président de la structure qui le désigne, les missions fixées par la FFBB dans ses règlements. Sa mission principale est la sécurité des personnes, notamment des officiels, dont il est le garant.

Rôles et Missions Principales :

Avant le match :

- Arriver au moins 30 à 60 minutes avant le début de la rencontre.
- Accueillir les officiels (arbitres et OTM) et les équipes dès leur arrivée, se présenter et leur indiquer les vestiaires.
- Préparer (ou faire préparer) la table de marque (ordinateur, chronomètre, ...).
- S'assurer de la présence des personnes désignées pour officier à la table de marque, du bon fonctionnement du matériel mis à disposition, et du remplissage de l'e-marque du match avant le début de la rencontre.
- En concertation avec les arbitres, veiller à ce que les temps d'entraînement et l'heure de début de match soient respectés.

Pendant le match :

- Se situer à proximité de la table de marque durant toute la durée de la rencontre.
- Être à la disposition de l'arbitre durant tout le match (mi-temps comprise).
- Prêter une attention particulière aux jeunes officiels, afin de les soutenir dans leur tâche.
- S'assurer que personne ne joue avec un ballon pendant la rencontre.
- Être en mesure de gérer la situation si l'arbitre fait appel à lui.
- Gérer les blessés (fournir du froid, ...), appeler les secours si nécessaire.
- Être attentif au comportement des joueurs, des entraîneurs et du public.
- Peut être amené à remplir un rôle de médiateur et à devoir calmer l'environnement sur demande explicite des arbitres.
- Accompagner les joueurs disqualifiés au vestiaire
- Interdire ou faire quitter la salle à un (ou des) spectateur(s) ayant un comportement inapproprié.
- Appeler la police pour tout incident dont il juge qu'il peut devenir incontrôlable ou dangereux.

Après le match :

- Assurer la sécurité des arbitres en cas de besoin jusqu'à leur sortie du Complexe sportif.
- Rédiger un rapport en cas d'incident grave ou de faute disqualifiante.
- Ranger le matériel, fermer les portes de la salle s'il s'agit du dernier match.